

Prière de retourner au Service de l'électricité, B.P.116, L-9002 Ettelbruck			
Tél: 81 91 81-230 / sive@ettelbruck.lu			
Adresse du raccordement			
Numéro		Rue	
Code postal		Localité	
Preneur du raccordement (Propriétaire)			
Nom		Prénom	
Téléphone		E-mail	
<input type="checkbox"/> Nouveau raccordement			
Energie primaire			
<input type="checkbox"/>	Vent	<input type="checkbox"/>	Biogaz
<input type="checkbox"/>	Photovoltaïque	<input type="checkbox"/>	Gaz d'épuration
<input type="checkbox"/>	Eau (hydroélectrique)	<input type="checkbox"/>	Résidus /Déchets <input type="checkbox"/> Autres
		<input type="checkbox"/>	Cogénération
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> au gaz <input type="checkbox"/> au fioul
		<input type="checkbox"/>	au _____
Injection au réseau			
<input type="checkbox"/>	Générateur asynchrone	<input type="checkbox"/>	Onduleur triphasé
<input type="checkbox"/>	Générateur synchrone	<input type="checkbox"/>	Onduleur monophasé
Données de l'installation			
Puissance active	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> kW	Démarrage du générateur en mode moteur	
Puissance totale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> kVA	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Tension nominale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> V		
Courant nominal	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> A	courant de démarrage <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> A	
Nombre d'installations identiques		Type	Constructeur
<input type="checkbox"/> Changement en mode autoproducteur d'une installation de production autonome existante			
Numéro du compteur : _____			
<input type="checkbox"/> Tarif standard (Composante de disponibilité)			
<input type="checkbox"/> Tarif « flat rate »			
Conditions à remplir pour l'octroi du tarif « flat rate »:			
Condition 1	L'autoproduit qui souhaite bénéficier de ce tarif doit être capable de réduire durablement sa puissance maximale prélevée du réseau. A cet effet il doit indiquer un niveau de puissance souscrite inférieur à son actuel niveau de puissance. L'énergie primaire doit être de type renouvelable.		
Condition 2	Une installation de comptage, conforme aux TAB-BT, composée de 2 compteurs intelligents communicants.		
Condition 3	<ul style="list-style-type: none"> Installation d'une unité de stockage d'électricité intégrée dans le circuit de production <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non et / ou <ul style="list-style-type: none"> Gestion des flux (réduction de la puissance prélevée) moyennant effacement de la consommation par un pilotage intelligent de la charge. <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non Nom du produit : _____ Nom du fournisseur : _____ La notification par laquelle votre électricien devra certifier la présence d'une unité de stockage ou d'un système de gestion des flux vous parviendra par courrier.		
Condition 4	La production d'électricité du site doit être conçue pour couvrir au moins 50% de la consommation totale annuelle. Un contrôle annuel sera effectué. Si la Ville d'Ettelbruck constate une non-conformité, le client sera facturé rétroactivement selon le tarif standard (Composante de disponibilité) pour l'exercice en cours.		
Choix de la puissance souscrite (kVA) pour l'utilisation du réseau			
<input type="checkbox"/>	Puissance souscrite (kVA)	<input type="checkbox"/>	Puissance souscrite (kVA)
	4,2		27,7
<input type="checkbox"/>	6,9	<input type="checkbox"/>	34,6
<input type="checkbox"/>	11,1	<input type="checkbox"/>	43,6
<input type="checkbox"/>	17,3	<input type="checkbox"/>	55,4
<input type="checkbox"/>	22,2		

L'autoproduiteur est facturé selon sa puissance souscrite en mode « flat rate ». La redevance à payer est indépendante de la quantité d'énergie prélevée ou injectée et se limite à une redevance mensuelle fixe qui varie en fonction de la puissance souscrite, inférieure ou égale à sa puissance de raccordement au réseau. La durée minimale de souscription au tarif fixe pour autoproduiteur BT capable de gérer les flux d'électricité est d'une année.

Le tarif « flat rate » couvre :

- les frais d'utilisation réseau,
- les frais de gestion et d'administration ainsi que la réservation et la programmation dans les compteurs intelligents d'une puissance souscrite de prélèvement,
- la location des compteurs et les frais en relation avec l'activité de comptage dont font notamment partie l'acquisition et la mise à disposition des données de comptage, la gestion informatique et la facturation.

Pour toute information complémentaire, prière de consulter le Catalogue de services publié sur notre site internet www.ettelbruck.lu

Electricien

Nom		Cachet, signature et date
Localité		
Téléphone		

Preneur du raccordement (Propriétaire)

Signature et date	
-------------------	--

La Ville d'Ettelbruck respecte la législation sur la protection des données personnelles, notamment le règlement européen 216/679 du 27 avril 2016. Les données personnelles figurant dans le présent formulaire seront uniquement traitées aux fins de traitement de la demande. Dans le cadre du règlement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet www.ettelbruck.lu rubrique Services Industriels ou téléphoner au numéro 81 91 81 – 230.